

VIVANTE FRATERNITÉ

Thème : « Saint Louis et la justice sociale »

En février, nous présentons à votre réflexion un quatrième thème sur Saint Louis de France. Il fait suite à celui de janvier, durant lequel nous avons considéré l'engagement public de saint Louis et nos propres engagements comme franciscains séculiers.

Rappel : Aux rencontres mensuelles, la fraternité doit pouvoir disposer d'une Bible, d'au moins une copie des Constitutions générales, d'un exemplaire du Catéchisme de l'Église catholique et d'au moins un Prions en Église. De plus, chaque membre devrait avoir en mains sa propre copie de la Règle.

Note: Notre lieu de rencontre reste-t-il propice, accueillant, chaleureux? C'est important pour stimuler et soutenir nos membres à partager, à exprimer leurs idées sur le sujet présenté.

Bonne préparation - Bonne rencontre

RENCONTRE MENSUELLE DE FÉVRIER 2015

Prière d'ouverture ou chant (Selon le Rituel ou au choix de la fraternité)

Lecture : (choisir une personne qui lit posément)

Ouverture vers tous ses sujets ...

« Il advient maintes fois qu'en été, il allait s'asseoir au bois de Vincennes après la Messe, s'adossait à un chêne et nous faisait asseoir autour de lui. Et tous ceux qui avaient un problème venaient lui parler sans en être empêchés par un huissier ou quelqu'un d'autre » (Jean de Joinville, *Vie de Saint Louis*).

« S'il plaisait à notre Seigneur que tu reçoives l'onction avec laquelle les rois de France sont consacrés, prends soin d'avoir les qualités qui appartiennent aux rois, c'est-à-dire que tu ne t'écartes jamais de la justice » (*Enseignements de saint Louis à son fils Philippe*).

ÉCLAIRAGE HISTORIQUE : « SAINT LOUIS, UN NOUVEAU SALOMON »

Si l'expression « doctrine sociale de l'Église » n'apparaît qu'à la fin du XIX^{ème} siècle, l'idée de justice sociale existe bel et bien au XIII^{ème} siècle. Elle se déploie en trois domaines : *économique*, où elle se manifeste surtout dans la lutte contre l'usure ; *politique*, où elle habite tous les efforts en faveur de la paix ; *religieux*, où elle nourrit l'**évangélisation**, qui est considérée comme un devoir à l'adresse des hérétiques et des fidèles des religions non chrétiennes.

Saint Louis a désiré mettre ses pas dans ceux de Salomon – le modèle du roi sage et juste – comme en témoignent sa volonté de rendre personnellement la justice et ses arbitrages, aussi bien entre les seigneurs féodaux qu'entre ceux-ci et le peuple. L'aide financière généreuse qu'il a allouée pour la fondation d'hôpitaux (Quinze-Vingt...) et diverses autres œuvres témoignent de son souci d'assurer aux **pauvres** le minimum vital auquel ils ont droit.

Sous l'influence de l'esprit franciscain, saint Louis s'est efforcé de pratiquer le détachement des biens matériels compatible avec son rang de roi. Ainsi, ses vêtements non officiels étaient très sobres, ainsi il mettait de l'eau dans son verre avant qu'on n'y verse du vin, ainsi le jeûne qu'il s'imposait chaque fois que possible. Sa canonisation fera de lui le modèle du roi-chrétien.

Pause :

Faire un partage sur le texte précédent à l'aide de la question suivante : Qu'est-ce que je puis en retenir? (Environ 10-15 minutes) Faire continuer la lecture par une autre personne.

ÉCLAIRAGE PASTORAL : « L'HOMME AU CENTRE, EN TOUTES SES DIMENSIONS »

Saint Louis incarne l'image de la justice. Il inaugure même une forme de justice directe, se donnant la liberté de casser en appel la justice des féodaux. Par-là, il donne l'exemple d'une autorité supérieure soucieuse de rappeler à chacun ses droits et ses devoirs.

La notion de justice, sur le plan tant spirituel que temporel, est directement inspirée de l'Évangile. C'est dans le contexte de la chrétienté qu'elle s'est développée, comme en témoigne saint Thomas d'Aquin pour le « juste salaire ».

La crise économique actuelle nous donne l'occasion de réfléchir sur notre usage des biens matériels : que faire de nos deniers et talents ? Comment, par eux, servir la société et le bien commun ? Quel temps gratuit donnons-nous à la vie familiale, associative, personnelle, spirituelle ? Nous courons le risque de devenir « quasi esclave du matérialisme ».

Qu'est-ce qu'une société juste ? Une société qui reconnaît les talents de chacun et lui permet de les exprimer par son travail et ses efforts. Une société s'engageant dans une lutte contre la pauvreté matérielle et spirituelle. Une société qui veille à ce qu'aucun homme, dans notre pays ou ailleurs, ne soit rabaisé au simple rang de moyen de production (Articles 18.2 18.3 des CG).

Le souci de justice qui habitait saint Louis nous stimule à mettre nos richesses, matérielles et spirituelles, au service du plus grand nombre.

Pause :

Relire le paragraphe précédent et répondre aux questions posées dans le troisième paragraphe (Environ 10 minutes) puis poursuivre ensuite la lecture.

DE SAINT LOUIS À AUJOURD'HUI

Suivra un temps de partage de 10-12 minutes qui peut être animé par le/la responsable de formation. Le faire à l'aide des textes suivants dans lesquels se trouvent les questions.

Être au monde

1. Repérons-nous dans notre entourage des injustices flagrantes ?
2. Nous rappelant les paroles du Christ : « *Chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces petits qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait* » (Mt 25, 40), quels sont les moyens à notre disposition pour lutter contre ces injustices ?

Transmission

Comment aider nos enfants et nos jeunes à être attentifs à cette justice sociale inhérente au christianisme ?

Vie spirituelle

Pour faire advenir ce Royaume de justice et de paix voulu par Dieu, nous sommes invités à intercéder dans la prière et à nous engager concrètement pour faire évoluer les situations.

Parvenons-nous à associer toujours prière et engagement ?

Mission

Pour saint Louis, l'**évangélisation** participait à la quête de justice car tout homme devait pouvoir accéder à la Parole de Dieu.

Cette approche de l'**évangélisation** peut-elle éclairer l'invitation contemporaine à la Nouvelle **Évangélisation** ?

Formation

Il existe une synthèse de la doctrine sociale de l'Église, appelée « compendium », qui rassemble l'expérience et la réflexion chrétiennes en matière sociale.

Ce souci de l'Église est-il aussi mon souci ?

Réflexion:

Écoutons maintenant, en silence, la lecture de l'Évangile selon saint Luc 14, 12-24 ... et prenons ensuite un moment pour partager.

Sur les pas de François

(Extrait de la Lettre aux Fidèles (2LFid), versets 48 et 49, François d'Assise, Vies, Témoignages, Édition du VIIIe Centenaire, Paris 2010)

Et tous ceux et celles qui feront de telles choses et persévéreront jusqu'à la fin, l'esprit du Seigneur reposera sur eux et fera chez eux son habitation et sa demeure. Et ils seront les fils du Père céleste dont ils font les œuvres.

Approfondissement de points extraits de la Règle et des Constitutions

Article 13

En tout homme le Père des cieux voit les traits de son Fils, premier-né d'une multitude de frères; de même les franciscains séculiers accueilleront d'un cœur humble et courtois tout homme comme un don du Seigneur et une image du Christ.

Le sens de la fraternité les disposera à considérer avec joie comme leurs égaux tous les hommes, surtout les plus petits, pour lesquels ils chercheront à créer des conditions de vie dignes de créatures rachetées par le Christ.

Constitutions générales

Article 18.2

Ils approfondiront les véritables fondements de la fraternité universelle et créeront partout un esprit d'accueil et une atmosphère de fraternité. Ils s'engageront fermement contre toute forme d'exploitation, de discrimination et de marginalisation, et contre toute attitude d'indifférence à l'égard des autres.

Article 18. 3

Ils collaboreront avec les mouvements qui promeuvent la fraternité entre les peuples : ils s'engageront à « créer les conditions d'une vie digne » pour tous, et à travailler pour la liberté de tous les peuples.

Objectif-vie :

Durant le mois de février, lors de nos rencontres fraternelles, partageons nos connaissances de ce que devrait être la «justice sociale» pour nous franciscains séculiers ...

Événements et Informations de l'Église et de l'Ordre

Rappeler de la rencontre annuelle FRATERNITÉ 2015, en juin prochain.

Rappeler les activités locales et régionales offertes.

Fin de la rencontre (une prière au choix de la fraternité)

À la maison

Pour continuer notre réflexion, faire la lecture suivante.

VIVRE LE CONCILE VATICAN II

Égalité essentielle de tous les hommes entre eux et justice sociale

« Tous les hommes, doués d'une âme raisonnable et créés à l'image de Dieu, ont même nature et même origine ; tous, rachetés par le Christ, jouissent d'une même vocation et d'une même destinée divine : on doit donc, et toujours davantage, reconnaître leur égalité fondamentale.

Assurément, tous les hommes ne sont pas égaux quant à leur capacité physique qui est variée, ni quant à leurs forces intellectuelles et morales qui sont diverses. Mais toute forme de discrimination touchant les droits fondamentaux de la personne, qu'elle soit sociale ou culturelle, qu'elle soit fondée sur le sexe, la race, la couleur de la peau, la condition sociale, la langue ou la religion, doit être dépassée et éliminée, comme contraire au dessein de Dieu. En vérité, il est affligeant de constater que ces droits fondamentaux de la personne ne sont pas encore partout garantis. Il en est ainsi lorsque la femme est frustrée de la faculté de choisir librement son époux ou d'élire son état de vie, ou d'accéder à une éducation et une culture semblables à celles que l'on reconnaît à l'homme.

Au surplus, en dépit de légitimes différences entre les hommes, l'égale dignité des personnes exige que l'on parvienne à des conditions de vie justes et plus humaines.

En effet, les inégalités économiques et sociales excessives entre les membres ou entre les peuples d'une seule famille humaine font scandale et font obstacle à la justice sociale, à l'équité, à la dignité de la personne humaine ainsi qu'à la paix sociale et internationale.

Que les institutions privées ou publiques s'efforcent de se mettre au service de la dignité et de la destinée humaines. Qu'en même temps elles luttent activement contre toute forme d'esclavage, social ou politique; et qu'elles garantissent les droits fondamentaux des hommes sous tout régime politique. Et même s'il faut un temps passablement long pour parvenir au but souhaité, toutes ces institutions humaines doivent peu à peu répondre aux réalités spirituelles qui, de toutes, sont les plus hautes » (*Constitution sur l'Église dans le monde de ce temps* « *Gaudium et spes* » §29).